

# LYCEE POLYVALENT LOUISE MICHEL GISORS

## INFORMATIONS ESSENTIELLES AUX PARENTS DE 3ÈME

- LE COLLÈGE D'ORIGINE S'OCCUPE EXCLUSIVEMENT DU DOSSIER D'ORIENTATION DE VOTRE ENFANT
- LA DEMANDE DE DÉROGATION POUR UN LYCÉE QUI N'EST PAS DE VOTRE SECTEUR DOIT ÊTRE DÉPOSÉE AUPRÈS DU COLLÈGE D'ORIGINE
- LA DÉCISION D'AFFECTATION DE VOTRE ENFANT EST PRISE PAR L'INSPECTEUR D'ACADÉMIE DU DÉPARTEMENT D'ACCUEIL
- LE LYCÉE NE GÈRE NI L'ORIENTATION NI L'AFFECTATION DES ÉLÈVES DE 3ème
- LE TRANSPORT N'EST PAS GÉRÉ PAR LE LYCÉE MAIS PAR LES COMMUNAUTÉS DE COMMUNES
- LA NOTIFICATION D'AFFECTATION DE VOTRE ENFANT SERA DONNÉE LE 30 JUIN 2020 APRÈS LA DERNIÈRE ÉPREUVE DU DIPLÔME NATIONAL DU BREVET
- SI VOTRE ENFANT EST AFFECTÉ AU LYCÉE LOUISE MICHEL, UN DOSSIER D'INSCRIPTION VOUS SERA REMIS.
- L'INSCRIPTION DE VOTRE ENFANT AURA LIEU DU 30 JUIN AU 3 JUILLET 2020 INCLUS AU SEIN DU LYCÉE POLYVALENT LOUISE MICHEL
- LA DEMANDE POUR UNE PLACE À L'INTERNAT DEVRA SE FAIRE AU MOMENT DE L'INSCRIPTION DE VOTRE ENFANT PAR COURRIER. UNE RÉPONSE DÉFINITIVE SERA APPORTÉE AU PLUS TARD LE 21 AOUT 2020